

Pour répondre à la question du député, j'ai, en effet, rencontré les représentants des pêcheurs à la traîne. On s'inquiète un peu dans tous les secteurs de la pêche, actuellement, à cause des modifications que nous envisageons pour la prochaine saison. Le jour même de ma rencontre avec les pêcheurs à la traîne, l'association des propriétaires de bateaux me mettait en garde, par télégramme, contre toute concession à un genre de pêche aux dépens d'un autre. Le sujet sera débattu comme à l'ordinaire; nous avons déjà eu des entretiens, incidemment. Je tâcherai de prendre en compte toutes les formes de pêche avant d'arrêter des décisions d'ordre administratif. La question n'est pas aussi simple qu'on le pense parce que certains pêcheurs à la traîne exploitent, ou du moins ont exploité par le passé des poissons dont les réserves sont en situation précaire. Nous prendrons tout cela en considération, comme d'habitude.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LE CONTINGEMENT

L'hon. John A. Frazer (Vancouver-Sud): Madame le Président, je me demande si le ministre pourrait revenir à la question que je lui ai posée, à savoir quelle sera la politique du gouvernement au sujet de ces localités côtières et plus précisément au sujet de l'allocation? Comme les chalutiers devront s'éloigner des bancs de saumon chinook et de saumon coho qui sont menacés, le ministère autorisera-t-il les chalutiers à prendre leur petite part de saumon sockeye dans la rivière Adams cette année?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, cela est à l'étude actuellement. J'ai eu la chance de débattre de cette question avec les représentants que j'ai rencontrés la semaine dernière.

* * *

LES FINANCES

L'IMPOSITION DES PRIMES DE SERVICE DANS LE NORD—ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, j'ai une courte question à poser au ministre des Finances. Depuis plusieurs mois, des représentants des Métallurgistes unis d'Amérique tentent vraiment d'obtenir une entrevue personnelle avec le ministre pour discuter avec lui des répercussions que la fin des exonérations fiscales, prévue pour novembre prochain, risque d'avoir sur les primes déjà négociées de service dans le Nord, ainsi que de la nécessité d'allouer une période de transition plus longue et plus souple, propice aux consultations, en ce qui concerne le régime qu'il entend appliquer au nord du 60^e parallèle et qu'il n'a pas encore précisé. Le ministre accepterait-il enfin d'accorder au syndicat le face-à-face qu'il a demandé à maintes reprises, ainsi qu'il était parfaitement justifié de le faire? S'il l'accepte, quand le face-à-face aura-t-il lieu? Autrement, pourquoi ne l'accepte-t-il pas?

• (1450)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Certes, madame le Président, je me rendrai à l'invitation du député. Je dois rencontrer un bon nombre de délégations au cours des prochaines semaines, et j'accorderai volontiers au syndicat en question la préséance que le député souhaite.

Questions orales

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE RETIRE LA DISPOSITION BUDGÉTAIRE

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, j'espère que ces beaux principes se traduiront par un geste concret très bientôt. Des bûcherons et des travailleurs de la construction de ma circonscription et d'ailleurs au Canada ont calculé que les nouvelles taxes imposées par le gouvernement sur les avantages sociaux, les primes, le logement et la nourriture dans les camps, etc. augmenteront leurs impôts de \$3,100 à \$6,400 par année, ce qui repoussera certains d'entre eux en deçà du seuil de la pauvreté. Le ministre voudrait-il avoir l'obligeance de supprimer ces nouvelles taxes avant qu'elles ne causent un tort irréparable aux relations industrielles et, partant, à l'économie, et cesser d'appliquer les théories économiques de Dickens, de jeter des travailleurs fiers dans la misère, ou de les inciter à s'inscrire au chômage, comme certains parlent de le faire?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, j'aimerais bien rencontrer l'un des porte-parole des gens qui arrivent à des conclusions aussi aberrantes, car aucune disposition du budget n'engendre d'augmentation annuelle d'impôts aussi considérables.

* * *

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

L'ADJUDICATION D'UN MARCHÉ À UNE SOCIÉTÉ JAPONAISE—LE MOTIF DE L'IMPOSITION DU SECRÉT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Elle fait suite à la série de questions posée par le député de Prince Edward-Hastings au sujet de l'adjudication délibérée d'un marché à un constructeur japonais, aux dépens de l'entreprise canadienne mieux disante Stephens-Adamson, ce qui a fait perdre beaucoup d'emplois au Canada. Le 16 février, le ministre a dit qu'il avait organisé une réunion au cours de laquelle serait donnée une explication complète de la décision. Il n'était alors pas question de secret. Lorsque l'entreprise s'est présentée à la réunion, on l'a informée qu'elle ne recevrait cette explication que si elle s'engageait d'avance à ne pas invoquer ces renseignements pour demander la révision de la décision. Pourquoi cette condition a-t-elle été imposée, et qu'est-ce que le ministre essaie de cacher au juste au sujet de cette décision qui fait perdre du travail aux canadiens?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la raison du secret indiquée par le très hon. chef de l'opposition, c'est-à-dire celle de la révision, est de lui. Je vais me renseigner au sujet de la raison véritable, qui porte probablement sur le secret des renseignements commerciaux. En réponse au député qui avait déjà posé les questions, j'ai donné à entendre que s'il le demandait, j'essaierais d'obtenir du Conseil des ports Canada une explication de portée générale sur la raison de cette décision. J'en reviens à la difficulté fondamentale qui s'est posée. J'avais le choix: imposer mon point de vue à ce sujet ou celui des spécialistes. Si j'avais suivi l'autre voie et si l'affaire avait raté, le chef de l'opposition aurait été le premier à me tomber dessus.